



Evaluation finale du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

Termes de référence

Juillet 2023

1. CONTEXTE

Le gouvernement togolais à travers le Plan National de Développement (PND 2018-2022) visait à consolider le socle social national et à renforcer les mécanismes d'inclusion. A cet effet, les principales conclusions exprimées lors des consultations sur l'agenda de développement post-2015 auprès des acteurs de développement dans le cadre de la préparation de l'Agenda 2030, avaient porté sur la nécessité de :

- (i) poursuivre les efforts d'équité et d'inclusion sociale amorcés dans les stratégies de développement antérieures dans le contexte des OMD ;
- (ii) faire de l'agriculture la principale source de la croissance économique, en mettant un accent particulier sur le développement de la chaîne de transformation et de commercialisation ;
- (iii) promouvoir le savoir, le savoir-faire et le savoir être, en améliorant la qualité de l'éducation de base, en élargissant les objectifs de formation universelle au secondaire et au supérieur et en promouvant la formation technique et professionnelle afin de garantir un système éducatif qualifiant, qui prépare plus efficacement à l'emploi et ;
- (iv) promouvoir la gouvernance dans tous les domaines, notamment l'Etat de droit, la décentralisation et la lutte contre la corruption ».

Dans sa conception et eu égard aux différents domaines concernés par ses différents axes, le PND a pris en compte les trois dimensions du développement durable sans oublier la gouvernance. Les principaux objectifs et cibles du PND reflètent les priorités des Togolais et du gouvernement tout en s'inscrivant dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En effet, sur les 169 cibles des ODD, le PND en intègre près d'une cinquantaine. La dimension économique prend en compte 39,5% des cibles, la dimension sociale 37,2%, la dimension environnementale 9,3% (hormis les cibles à caractère environnemental, reprises dans les autres dimensions) et la dimension gouvernance 14,0 %.

Par ailleurs, le gouvernement togolais à travers les axes stratégiques de la feuille de route Présidentielle Togo 2025, vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix (axe stratégique 1), dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie (axe stratégique 2) et moderniser le pays et renforcer ses structures (axe stratégique 3). Cette feuille de route qui formule une nouvelle vision à savoir « *un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable* » comporte également 10 ambitions, 36 projets et 6 réformes prioritaires.

Feuille de route Togo 2025	Axe stratégique 1 : renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix	Axe stratégique 2 : dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie	Axe stratégique 3 : moderniser le pays et renforcer ses structures
Ambitions	I. Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous II. Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail III. Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous	IV. Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois V. Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services VI. Créer de véritables industries extractives et transformatrices	VII. Faire du Togo une référence régionale dans le digital VIII. Renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs IX. Solidifier les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics X. Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au coeur des priorités du pays

Dans la perspective de l'appui au Gouvernement Togolais dans l'atteinte des objectifs visés par la Feuille de Route Gouvernementale et par induction des ODD liés à ces cibles, le PNUD accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre du projet de développement des écovillages. Ce projet vise à améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales à être résiliente aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

Ce projet permettra d'améliorer la compréhension par les acteurs nationaux des risques de catastrophes, renforcer la gouvernance pour mieux gérer ces risques, réaliser des investissements dans la réduction des risques de catastrophes aux fins de résilience et de renforcée les capacités de préparation, de réponse et de relèvement à la suite des catastrophes.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

La mission du Consultant est d'accompagner le PNUD et le Gouvernement du Togo dans l'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques de 2019 à 2023. Cette mission consiste spécifiquement à :

- **Effectuer la revue documentaire en lien avec le Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques**
- **Effectuer la collecte des données en vue d'une analyse et interprétation**
- **Rédiger des rapports d'évaluation.**

Le Consultant aura pour tâches spécifiques :

2.1. Effectuer la revue documentaire en lien avec le Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques :

- 2.1.1. Faire la collecte des documents complémentaires auprès du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et de services qui en disposent
- 2.1.2. Elaborer la revue documentaire et à l'analyse comparative inter projets gouvernementaux ou non (Benchmarking).

2.2. Effectuer la collecte des données en vue d'une analyse et interprétation :

- 2.2.1. Organiser des rencontres virtuelles et physiques avec les personnes ressources identifiées en vue de recueillir des informations spécifiques sectorielles et sur le Projet de développement des écovillages,
- 2.2.2. Elaborer des outils d'enquêtes nécessaire à la collecte des données,
- 2.2.3. Réaliser des enquêtes visant à apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et faire l'évaluation des effets et impacts du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques en termes d'amélioration du bien-être des populations et communautés et son impact sur l'environnement et le social de façon générale,
- 2.2.4. Réaliser l'analyse croisée et l'exploitation des données : Faire une analyse bilan des différents acquis de projet et mettre un accent sur une analyse de satisfaction des communautés et des bénéficiaires du projet sur base d'une enquête plus ou moins élargie à conduire sur le terrain.

2.3. Rédiger les rapports d'étape et le rapport final d'évaluation :

- 2.3.1. Proposer des drafts de rapport sur les activités et par composantes du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et mettant un accent sur le cadre de mise en œuvre, les acteurs et les bénéficiaires et le niveau de performance au moment de l'évaluation,
- 2.3.2. Effectuer l'analyse d'appréciation des acquis en termes de renforcement de capacité et de capitalisation sur les résultats,
- 2.3.3. Evaluer les avantages comparatifs du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques par rapport aux autres projets complémentaires ou projets similaires.

De façon générale, la mission d'évaluation s'attachera à analyser le programme à la lumière des critères d'évaluation suivants :

La stratégie, la pertinence, le fondement sur les principes, la gestion et le suivi, la cohérence, l'efficacité, l'effectivité/viabilité, l'impact, le genre et la durabilité dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des écovillages.

La mission fera pour cette partie une analyse critique en relevant les points forts, versus point faibles et points à améliorer.

3. METHODOLOGIQUE

Le Consultant proposera une méthodologie pour sa mission qui devra intégrer les aspects suivants :

- a) Une analyse documentaire : Elle permettra d'évaluer toutes les sources d'information sur le Projet de développement des écovillages. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette liste devra inclure le document du projet, les rapports des comités techniques et du comité de pilotage du programme, les documents de projets en lien avec les produits du projet, les rapports périodiques du projet et des autres partenaires du projet. Tout ceci pourra être complété par des entretiens avec les différentes parties prenantes pour : soit clarifier le contenu des documents, soit collecter des données complémentaires utiles pour la suite du processus.
- b) Une indication précise des données complémentaires à collecter : Il s'agit à cette étape, en tenant compte des premiers résultats, d'exprimer les données/informations à collecter et auprès de quelles sources pour répondre aux questions relatives à l'étude. Avant de passer à la phase suivante, les résultats des étapes (a) et (b) serviront à préparer la note méthodologique qui sera partagée et validée.
- c) Des entretiens avec toutes les parties prenantes : cette partie devra inclure la contrepartie nationale, les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers notamment le gouvernement et la coopération japonaise, principaux bailleurs de fonds pour recueillir leur appréciation sur les différents aspects liés à la mise en œuvre et la pérennisation. Pour les bénéficiaires et les collectivités qui s'occupent de la gestion des infrastructures communautaires réalisés, il est requis de procéder de manière plus formelle à une évaluation du niveau de satisfaction des besoins, d'évaluer les effets tels qu'ils sont programmés dans le cadre logique ou cadre de résultats. Tous les autres partenaires techniques et financiers associés de prêt ou de loin à la mise en œuvre du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques ou concerné par le développement du Togo (la Coopération Japonaise, la BID, la BAD, le FIDA, la Banque Mondiale, la Coopération allemande etc.).

- d) Des observations sur le terrain : Elles permettront au consultant de visiter les sites et réalisations du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et de discuter avec les autorités administratives décentralisées, les collectivités locales et les communautés bénéficiaires pour bâtir sur les bonnes pratiques locales et expériences développées par l'Etat ou les autres partenaires.
- e) Par ailleurs, le Consultant fera un examen approfondi de l'évolution de la situation comparée à la situation actuelle dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des écovillages. Cette analyse sera meublée par l'évaluation du projet suivant les critères établis (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre etc.). Le Consultant participera en outre à toutes les séances de partage, d'analyse et examen des rapports et de validation.

Le Consultant devra sur base de ses attributions s'aligner au maximum à cette méthodologie plus globale tout en redéfinissant clairement les tâches spécifiques qui lui sont assignées et qui permettent d'atteindre les objectifs de la mission.

4. RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Les livrables :

Conformément aux livrables attendus, le Consultant devra fournir les livrables suivants :

- a) Le rapport de démarrage,
- b) Plan détaillé de programmation des rencontres des acteurs sur le terrain et des enquêtes d'effets et d'impacts,
- c) Rapport de synthèse des consultations des acteurs à capitaliser dans son rapport d'évaluation ; ce rapport comportera la liste des acteurs et leur catégorie, les outils utilisés pour le recueil des données, la synthèse des discussions et données recueillies, les témoignages et images photos et les leçons apprises.
- d) Draft de rapport d'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques
- e) Rapport final d'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

I. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission se fera sur une durée de 30 hommes jours étalés sur une période continue de 40 jours. Le consultant est affecté à Lomé avec quelques déplacements à l'intérieur du pays et notamment dans les villages ayant bénéficié de l'appui du projet.

II. DEONTOLOGIE DE L'EVALUATION

Le consultant sera tenu de respecter les normes déontologiques les plus strictes et il leur sera demandé de signer un code de conduite à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont réalisées dans le respect des principes énoncés dans les Directives en matière d'éthique des évaluations du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE).

III. MODALITES DE PAIEMENT

I. COMPÉTENCES (QUALIFICATIONS ET TACHES SPECIFIQUES DU CONSULTANT)

La mission sera exécutée par un Consultant qualifié pour cet exercice et qui réponds aux critères et exigences suivants :

- Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;
- Expérience d'au moins cinq ans dans l'évaluation, le suivi évaluation des projets de développement et une bonne maîtrise dans l'analyse comparative des politiques, programmes ou projets
- Expérience spécifiques prouvées dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures rurales et ou urbaines
- Expérience spécifiques prouvées dans les projets sociocommunautaires
- Au moins trois ans requis dans l'exécution des projets de développement économique, communautaire ou social au Togo
- Une bonne connaissance en statistiques et analyse de données
- Une excellente connaissance des méthodes d'enquêtes (enquêtes de satisfaction, recueil des témoignages)
- Maîtrise de l'outil informatique et gestion de base de données
- Maîtrise du Français et les langues locales.

II. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

Les Consultants intéressés sont invités à présenter un dossier de candidature à l'adresse email [adresse email] comprenant les éléments suivants :

11.1. La Proposition Technique (enveloppe/fichier N°1) comprenant :

- une présentation détaillée du CV avec un accent mis sur l'expérience acquise du Consultant dans des projets similaires et citer au moins 3 références professionnelles comprenant le titre, l'adresse complète, email et le contact téléphonique de la personne ;
- les attestations de travail et le ou les diplômes obtenus

11.2. Une Proposition Financière forfaitaires (enveloppe/fichier N°2) soumise sur la base de l'approche forfaitaire. La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches. Elle doit être libellée en F.CFA ou en dollars USD.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les Consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, le nombre de jours de travail prévus et les frais de séjour.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique.

Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Date indicative de début de la mission : le 01 juillet 2023

III. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

a) Evaluation technique individuelle

Critères	Sous-critères	Note
<u>Critères de sélection</u>		<u>Score max</u>
I- Education (Critère d'admissibilité)	Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;	Eliminatoire (sinon)
II- Expériences techniques		50
Expériences techniques spécifiques pour l'étude	- Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;	RAS

	- Expérience d'au moins cinq ans dans l'évaluation, le suivi évaluation des projets de développement : 10 si exp sup ou égal 5 ; et 5 si exp est de 2 à 4 ; 0 sinon et - Une bonne maîtrise dans l'analyse comparative des politiques, programmes ou projets : 5 si exp sup ou égal 5 et 2 si exp est de 2 à 4 ; 0 sinon	15
	- Expérience spécifiques prouvées dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures rurales et ou urbaines 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est entre 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Expérience spécifiques prouvées dans les projets sociocommunautaires 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Au moins trois ans requis dans l'exécution des projets de développement économique 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Une bonne connaissance en statistiques : 1 si prouvé - Maîtrise de l'outil informatique : 2 si prouvé - Bonne connaissance en gestion de base de données : 2 si prouvé	5
	- Une excellente connaissance des méthodes d'enquêtes- (citer) : 2 si oui - Enquêtes de satisfaction : 1.5 si oui - Recueil des témoignages, analyse et interprétation : 1.5 si oui	5
Langues	- Maîtrise du Français : 5 si oui ; 0 sinon	5
	- Maîtrise de plusieurs langues locales : maxi 5	5
	- Maîtrise d'une langue locale : maxi 3	5
III - Offre technique		50
Compréhension de TdR	- Etendu du travail, les attentes, commentaires et éventuellement les insuffisances et points d'amélioration	Grille de 0 à 10
Méthodologie	- Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (description détaillée des différentes composantes du travail, pertinence de l'approche méthodologique etc.) - La pertinence et la faisabilité de l'approche - Les outils appropriés	Grille de 0 à 30
Chronogramme	- Chronogramme détaillé et clarté dans la présentation, - Conformité du chronogramme détaillé en lien avec les tâches à réaliser, les attentes et la situation de la crise sanitaire	Grille de 0 à 10
TOTAL		100

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le Consultant fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts ci-joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans ce tableau la ventilation du montant de sa prestation.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le Consultant avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

1. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
1.1. Proposition technique (sélection essentiellement basée sur la présentation du CV et une méthodologie d'enquêtes)		
<i>*Curriculum Vitae ou P11</i> <i>Remplir le formulaire P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience et en mettant l'accent sur des missions similaires et indiquer au moins trois personnes de référence professionnelle (leur nom et prénom, profession et adresse/ adresse électronique). Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV en respectant les mêmes critères</i>	<i>Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.</i>	RAS
<i>Diplômes et attestations de travail</i>	<i>Envoyer les copies de vos diplômes requis et de vos attestations de travail</i>	
1.2. Proposition financière		
Proposition financière	Offre financière globale détaillée pour toute la durée de la mission	Voir Tableau des coûts (annexe1) dans le dossier d'appel à propositions (RFP))

